



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108889

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2026

ÉDITÉ LE 29/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2005
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/06/2017
1 000

Raison sociale : ALYA BATIMENT

350 ROUTE DE JASSERON
SAINT JEAN D'ARDIERES
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Téléphone : 06 68 07 39 63

Fax :

Portable : 06 68 07 39 63

Site Internet : www.alyabat.fr

E-mail : alya.batiment@hotmail.fr

Responsabilité légale :
BENZAOUÏ MOSBAH PRÉSIDENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE SUR SAONE-TARARE B 481 153

Siret : 481 153 435 00047

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 880058600

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021600750604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021600750604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/02/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/03/2024
o Isolation des combles perdus	21/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/03/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.